

Propos printaniers sur plein de nouveautés

Un nouveau look

Comme vous pouvez le constater, le contenu et la présentation graphique de ce Bulletin d'information financière ont été entièrement remaniés. Aussi aimerions-nous connaître vos commentaires et, le cas échéant, vos suggestions. Vous pouvez prendre contact avec nous par téléphone, par télécopieur, par Internet (www.fondsfmoq.com) ou encore par courriel (info@fondsfmoq.com). Au plaisir de vous entendre... ou de vous lire.

Un nouveau-né dans la famille des Fonds FMOQ

Comme nous vous l'avions annoncé dans le dernier numéro, le **Fonds obligations canadiennes FMOQ** est le dernier-né de la famille des Fonds FMOQ. Pour participer à ce nouveau Fonds ou obtenir des renseignements additionnels, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller.

Un nouveau service de préparation des déclarations de revenus : vous n'en reviendrez pas

Cette année, nous expérimentons un nouveau service de préparation des déclarations de revenus (rapports d'impôt), et ce, en collaboration avec la firme chargée de la vérification comptable des Fonds FMOQ, Gauthier Parenteau SENC. Si vous êtes intéressé à vous prévaloir de ce service très utile, n'hésitez pas à vous adresser à votre conseiller.

Nos nouvelles lignes d'information automatisées : pour ne pas être sur la touche en matière de finances

À la demande de nombreuses personnes qui utilisaient les lignes INFO-COTES, nous avons élaboré un menu qui permet d'obtenir dorénavant un plus grand nombre de renseignements pertinents et utiles sur les Fonds FMOQ. Ainsi, en plus de diffuser les dernières cotes des Fonds FMOQ, les lignes vous permettent de connaître aussi les rendements, la description ainsi que diverses autres données sur les Fonds FMOQ et sur les activités de la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*

Les informations sont mises à jour aussi rapidement qu'auparavant et les numéros de téléphone pour y accéder demeurent les mêmes, soit :

(514) 868-2087 pour les appels de Montréal
ou sans frais, 1 800 641-9929 pour les appels de l'extérieur.

Afin de vous permettre de connaître l'ensemble des renseignements disponibles et de vous y retrouver facilement parmi les diverses options qui vous sont désormais offertes, nous avons joint à cet envoi un aide-mémoire de poche. En espérant que ce nouveau service sera à la hauteur de vos attentes, nous demeurons... à votre écoute.

Comme les annuelles...

Bientôt, vous recevrez le rapport annuel 2000 ainsi que le nouveau prospectus des Fonds FMOQ, deux documents qui contiennent de nombreux renseignements sur vos Fonds. Conformément aux directives de la Commission des valeurs mobilières du Québec, plusieurs changements ont été apportés au contenu et à la forme du prospectus. Nous vous invitons à prendre connaissance du rapport et du prospectus, et à communiquer avec nous si des informations additionnelles s'avéraient nécessaires.



JEAN-PIERRE TREMBLAY
Vice-président exécutif • Les Fonds d'investissement FMOQ inc.

Cotisations inutilisées :

c'est du retard et non de l'argent que vous accumulez!

Il se peut qu'au fil des ans, vous n'avez pas toujours cotisé le maximum permis à votre REER. Dans ce cas, vous avez accumulé des droits inutilisés et il serait dans votre intérêt de combler ce retard! Pour ce faire, les Fonds FMOQ vous offrent différents moyens pratiques, tels que le débit préautorisé ou le prêt-REER. Parlez-en à votre conseiller!

Détenir des Fonds FMOQ, c'est si simple!

Un mot pour vous rappeler que vous n'avez pas à posséder un REER autogéré ni à payer des frais pour participer aux Fonds FMOQ. Nous offrons toute la gamme des régimes fiscaux, et ce, sans frais d'administration. En pratique, la seule façon de détenir, sans frais, des Fonds FMOQ, consiste à faire affaires avec la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*

Le débit préautorisé : un moyen à privilégier

La campagne REER est maintenant passée. Êtes-vous de ceux qui, encore une fois, ont trouvé difficile de se départir d'une somme importante d'argent pour contribuer au maximum à leur REER? Si oui, prenez le taureau par les cornes et adhérez au débit préautorisé. Vous verrez, c'est un moyen simple, efficace et « indolore » d'atteindre vos objectifs financiers!

Les chèques préautorisés :

un simple coup de fil suffit pour acheter des parts

De plus en plus de participants se prévalent de notre service de chèques préautorisés. Ainsi, un simple coup de fil suffit pour acheter des parts des Fonds FMOQ.

Notre programme de conférences : un franc succès!

Notre programme de conférences pour la saison automne 2000 - hiver 2001 est maintenant terminé. Compte tenu du vif intérêt que vous avez manifesté pour cette initiative, nous répéterons l'expérience l'an prochain. Nous vous invitons d'ailleurs à nous faire connaître les sujets que vous aimeriez voir traités. Merci d'avoir été présents en grand nombre.

Un gagnant qui a pris soin de ses placements REER

Notre promotion « *Prenez soin de vos placements REER* » s'est terminée le 1^{er} décembre dernier. Plus de 80 personnes ont profité de l'occasion pour rapatrier, vers les Fonds FMOQ, des éléments d'actif REER qui dormaient dans d'autres institutions financières. Comme prévu, nous avons procédé, le 15 mars dernier, au tirage du nom d'un participant afin de lui remettre une somme équivalant à 10 % de son investissement. L'heureux gagnant est M. Imad Sfeir, de Montréal, à qui nous adressons nos plus chaleureuses félicitations. Merci à tous les autres participants.

FONDS
D'INVESTISSEMENT
FMOQ

Mars 2001
Volume VII, numéro 1

Pour des finances en pleine santé!

INFORMATION FINANCIÈRE

Dans ce numéro...

Un nouveau prospectus
pour les Fonds FMOQ

•
L'histoire en capsules

•
Survolez les marchés
financiers

•
Fluctuations
des marchés boursiers

•
Stratégie
de placement REER

•
Rendements
des Fonds FMOQ

•
Valeurs unitaires
des parts

•
Évolution
d'un investissement
de 1 000 \$

•
En bons termes

Un nouveau prospectus pour les Fonds FMOQ



MARTINE PAYETTE

Coordonnatrice - Marketing et développement de produits
Les Fonds d'investissement FMOQ inc.

Le 13 mars dernier, la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) a renouvelé le visa du prospectus des Fonds FMOQ. Bien qu'il ne s'agisse pas a priori d'une grande nouvelle, puisque les Fonds FMOQ ont toujours franchi cette étape sans difficulté, ce renouvellement revêtait une importance particulière car il portait sur le premier prospectus autorisé en vertu de la nouvelle Norme canadienne 81-101, entrée en vigueur le 1^{er} février 2000.

Qu'est-ce que la Norme canadienne 81-101?

Une « Norme canadienne » est un règlement adopté par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières dont fait partie la CVMQ. Intitulée *Régime de prospectus des organismes de placement collectif*, la Norme canadienne 81-101 réglemente la forme et le contenu des prospectus de tous les organismes de placement collectif (OPC) au Canada.

La nouvelle norme a pour objet de s'assurer que les documents d'information fournis par les OPC aux épargnants soient rédigés dans un langage simple et compréhensible, tout en présentant de façon concise l'information indispensable à l'investissement.

Quelles sont les grandes modifications apportées à l'information contenue dans le prospectus d'un OPC?

D'abord, le prospectus regroupe dans un seul et même document les renseignements pertinents que l'investisseur devait auparavant connaître ou trouver dans d'autres documents (rapport annuel, notice annuelle, etc.).

De plus, le style du texte et la présentation du document doivent faciliter la tâche des lecteurs; par exemple, en privilégiant une présentation sous forme de « questions - réponses » et en incluant des tableaux et des graphiques comparatifs.

Enfin, tous les OPC au Canada doivent désormais présenter les mêmes renseignements sous une forme identique, ce qui permet à l'investisseur d'effectuer plus aisément les comparaisons qu'il souhaite.

Comment les nouveaux prospectus sont-ils présentés?

Les nouveaux prospectus comprennent deux parties. La **section A** contient les renseignements sur les OPC en général et ceux relatifs à l'ensemble des fonds décrits dans la section B. On y trouve, entre autres, la description d'un OPC, son mode de fonctionnement, les différents types de fonds généralement disponibles sur le marché ainsi que les risques inhérents à un tel investissement. Sont également

disponibles les renseignements pertinents applicables à tous les fonds offerts par le promoteur (nom et rôle de chaque intervenant, divers régimes fiscaux offerts, résumé des frais, etc.).

Quant à la **section B**, elle contient les renseignements pertinents à chaque fonds. On peut ainsi y prendre connaissance d'un résumé des objectifs de placement, de la stratégie de placement utilisée par le gestionnaire pour atteindre son objectif, la liste des 10 principaux titres en portefeuille, le rendement passé, diverses données de nature financière, un aperçu des frais, etc. Cette section est particulièrement intéressante car elle doit être conforme à des exigences réglementaires très précises (contenu, formules de calcul, indices de comparaison, etc.) qui permettent de comparer facilement les divers fonds communs de placement disponibles sur le marché.

En raison de l'information accrue qu'il contient, le prospectus est plus volumineux. Cependant, l'investisseur y gagne en contenu et en accessibilité.

Un nouveau Fonds FMOQ

Outre le fait que le nouveau prospectus des Fonds FMOQ contient beaucoup plus de renseignements, la principale nouveauté réside dans la création d'un nouveau Fonds FMOQ, soit le **Fonds obligations canadiennes FMOQ**.

Ce Fonds est constitué exclusivement de titres à revenus fixes (obligations, débetures ou billets) émis sur le marché canadien par des gouvernements, des municipalités, des commissions scolaires, des organismes paragonnementaux ou des sociétés privées du Canada. Au besoin, il est complété par des instruments du marché monétaire.

Le nouveau Fonds obligations canadiennes FMOQ est particulièrement adapté aux attentes des participants qui souhaitent sécuriser une partie de leur capital, tout en recherchant un rendement stable et intéressant. En raison de la politique de placement adoptée, ce Fonds devrait générer un rendement comparable à celui de la médiane des fonds d'obligations canadiennes disponibles sur le marché, avec un niveau de volatilité inférieur.

Puisque la totalité des investissements sont effectués en dollars canadiens, le rendement de ce nouveau Fonds ne sera pas affecté, positivement ou négativement, par les variations du marché des devises.

Afin de bien distinguer les deux Fonds obligataires désormais offerts dans la famille des Fonds FMOQ, l'ancien Fonds obligations FMOQ (créé en 1991 et dont les investissements s'effectuent sur les marchés obligataires internationaux) est maintenant identifié comme le **Fonds obligations internationales FMOQ**.

Du nouveau du côté du Fonds omnibus FMOQ

Nous avons profité de l'occasion pour répondre à un besoin exprimé par de nombreux participants au cours des années, soit de permettre l'**investissement de sommes extérieures aux régimes fiscaux dans le Fonds omnibus FMOQ**.

Une première étape ayant été franchie, l'an dernier, avec la modification du mode de distribution des revenus du Fonds, il ne restait plus qu'à modifier le prospectus en conséquence. En raison de sa stratégie de placement plus conservatrice que celle du Fonds de placement FMOQ, le Fonds omnibus FMOQ devient donc une alternative additionnelle pour les investisseurs qui recherchent un placement procurant un revenu raisonnable et une appréciation de capital à long terme.

Bien que techniquement, le Fonds équilibré FMOQ puisse maintenant accueillir des sommes extérieures aux régimes fiscaux, nous ne le recommandons pas pour des raisons fiscales. En effet, compte tenu que la majeure partie des activités de placement du Fonds équilibré FMOQ proviennent de contrats à terme, les gains en capital réalisés sur ces instruments financiers doivent, selon les règles fiscales en vigueur, être traités comme du « revenu » et imposés à 100 %. Cette particularité n'a évidemment aucune conséquence à l'intérieur des régimes fiscaux (REER, CRI, FRV, REEE, etc.) mais peut être très pénalisante pour des investissements à l'extérieur de ceux-ci. Nous recommandons plutôt aux investisseurs qui souhaitent placer des argents dont les revenus sont imposables, d'utiliser le Fonds de placement FMOQ qui comporte une stratégie de placement similaire à celle du Fonds équilibré FMOQ.

Pour obtenir une copie du nouveau prospectus des Fonds FMOQ

Le nouveau prospectus des Fonds FMOQ sera expédié sous peu à tous les participants, avec le rapport annuel 2000 des Fonds FMOQ. D'ici là, les participants peuvent prendre connaissance de ce document dans le site Internet des Fonds FMOQ (www.fondsfmoq.com) ou dans le site du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) (www.sedar.com). Ce site permet d'ailleurs de prendre connaissance de tous les documents d'information de l'ensemble des OPC au Canada.

la principale nouveauté réside dans la création d'un nouveau Fonds FMOQ

L'histoire en capsules

Cette chronique vise à faire voyager les lecteurs dans le temps afin qu'ils puissent découvrir, à travers une série de courts textes, la merveilleuse histoire de la médecine, de l'Antiquité à aujourd'hui.

Les médecins homériques

Podalirios et Machaon sont les premières figures de médecins transmises par la littérature de l'Antiquité grecque. Ils apparaissent dans l'Illiade (le célèbre poème d'Homère dans lequel les savants modernes ont répertorié jusqu'à 49 types de blessures), prodiguant leurs soins à leurs compagnons d'armes blessés.

Un auteur ancien attribuait à Podalirios le regard médical percevant ce qui se passait à l'intérieur du corps ainsi que la capacité de guérir des maux qu'il qualifiait d'incurables, leur guérison ayant été jusqu'alors du ressort des dieux.

Ce regard qui voit l'invisible est une superbe métaphore de la compétence du médecin à une époque où n'existait aucun moyen d'examiner l'intérieur du corps humain. C'est aussi une définition fort juste de ce que fut, des siècles durant, le diagnostic médical.

Source : CALLEBAT, Louis et autres. Histoire du Médecin, Flammarion, Paris, 1999, 319 p.





NICK IAROCCI
Vice-président • TAL Gestion globale d'actifs Inc.

Survol des marchés financiers

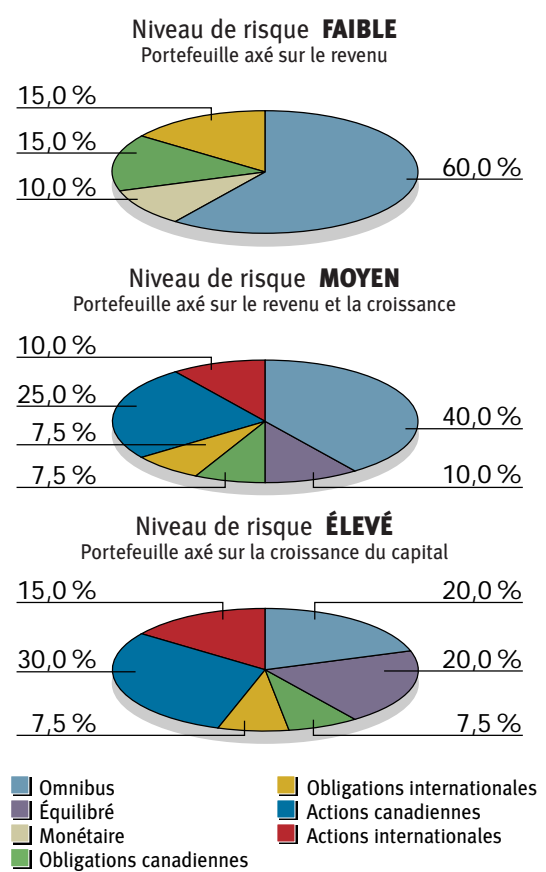
Trois raisons ont justifié les craintes d'un ralentissement économique important aux États-Unis au premier trimestre : la production industrielle a été exceptionnellement faible, les ventes de maison ont chuté, et le fléchissement de la demande de biens durables et non durables a fait baisser les ventes au détail. La confiance des consommateurs n'a jamais été aussi faible depuis décembre 1996, tandis que la confiance des entreprises américaines a touché un creux depuis 1980. Ce tableau économique très sombre a soulevé le spectre de mises à pied et d'une diminution des dépenses en immobilisations. Les pressions sur les prix sont restées faibles, car il n'y a eu que de modestes hausses de l'indice des prix à la consommation et de l'indice des coûts salariaux. Résultat : les appréhensions inflationnistes aux États-Unis ont été mises de côté, tandis que la Réserve fédérale a été amplement justifiée de diminuer son taux directeur de 150 points centésimaux, ce qu'elle n'avait pas fait depuis 1984 au cours d'un même trimestre. À mesure que l'économie américaine s'est mise à ralentir, l'expansion au Canada a commencé, elle aussi, à faiblir, mais de façon moins prononcée. Les stocks manufacturiers se sont accumulés à un rythme inquiétant, tandis que les ventes au détail ont diminué au premier trimestre; pour la première fois depuis 1995, l'indicateur économique avancé du Canada a baissé. Le chômage a également monté au pays, le secteur de la fabrication ayant écopé du ralentissement dramatique de l'économie américaine. Devant l'évidence, la Banque du Canada a imité la Réserve fédérale et baissé son taux d'escompte. Les préoccupations entourant l'état de l'économie ont encore pesé sur le dollar; la dépréciation du huard pourrait empêcher la Banque du Canada d'assouplir davantage sa politique monétaire, mais, en même temps, le fragile secteur des exportations s'en trouve stimulé.

Malgré l'affaiblissement du dollar canadien et les pressions découlant de la chute de Nortel, les rendements obligataires ont continué de baisser sur toutes les échéances, tandis que la performance des titres à revenu fixe canadiens est restée solide. Le marché obligataire mondial s'est bien comporté en général et a bien réagi devant le ralentissement américain, les investisseurs ayant spéculé sur le prochain geste de la Réserve fédérale. Les gains réalisés sur les obligations américaines ont été retenus par les vues pessimistes entretenues sur l'économie, tandis que la Banque centrale européenne n'est pas intervenue sur les taux devant la vigueur des statistiques économiques. La Banque du Japon, toutefois, a diminué son taux interbancaire après les appels renouvelés l'implorant d'améliorer la liquidité et d'abaisser une dette dangereusement élevée. Le marché boursier américain a continué de languir durant les trois premiers mois de l'année; les entreprises ont encore annoncé des bénéfices inférieurs aux attentes, tandis que le Nasdaq a perdu près de 60 % par rapport à son sommet. Au Canada, l'effondrement des actions s'est poursuivi face aux déceptions persistantes entourant les bénéfices, en particulier dans le secteur de la technologie. Nortel a été la principale cause de l'effondrement, entraînant dans sa chute d'autres entreprises. Les actions européennes ont continué de combattre l'humeur négative des marchés; elles ont résisté tant bien que mal à d'autres révisions à la baisse de bénéfices dans le secteur de la technologie et à l'endettement élevé des sociétés de télécommunication. Les marchés asiatiques n'ont pas été épargnés non plus devant la perspective d'un marasme économique prolongé, de bénéfices décevants et d'une récession inévitable au Japon.

Notre stratégie de répartition de l'actif, caractérisée par la sous-pondération des actions et la surpondération des liquidités, pouvait être qualifiée de prudente. Elle était fondée sur la prévision voulant que les pressions à la baisse exercées par les bénéfices médiocres des sociétés compenseraient largement les pressions à la hausse exercées par des taux d'intérêt en baisse. Nous entendons garder cette position défensive à court terme, car nous prévoyons une léthargie économique persistante au deuxième trimestre. Nous entrevoyons toujours un atterrissage en douceur aux États-Unis avant la fin de l'année, car l'économie aura alors traversé une période d'ajustement et repris un taux d'expansion modeste à long terme. En conséquence, la reprise pourrait démarrer assez rapidement au troisième ou au quatrième trimestre de cette année. Nous espérons réinvestir nos liquidités actuelles dans le marché boursier au cours des douze prochains mois, car les actions nous inspirent toujours confiance, du moins jusqu'à l'été de 2002. À notre avis, nous traversons une période de transition au cours de laquelle le leadership économique mondial changera de main, passant des États-Unis à l'Europe et à l'Asie. L'économie américaine s'ajuste en traversant un creux profond, qui a d'abord été déclenché par la diminution des investissements et la liquidation des stocks principalement dans le secteur de la technologie. Nous restons sous-exposés aux actions canadiennes et américaines, mais favorisons les liquidités et les actions internationales.

Stratégie de placement REER

Suggestion de répartition



Fonds de placement FMOQ : Ce Fonds ne fait pas partie des stratégies de placement suggérées, n'étant pas admissible au REER.

Fluctuations des marchés boursiers

Indices*	01.03.31	Écarts	00.12.31	Écarts	00.09.30
TSE 300 (Toronto)	7 608,00	-14,8 %	8 933,68	-13,9 %	10 377,92
S&P 500 (New York)	1 827,05	-7,9 %	1 983,07	-8,3 %	2 161,42
JP MORGAN (ex. Canada)	286,51	1,9 %	281,24	2,5 %	274,45
EAE0 (Europe, Australie, Extrême-Orient)	2 020,18	-9,9 %	2 241,61	-3,2 %	2 314,88

* Convertis en dollars canadiens sauf pour le JP MORGAN.

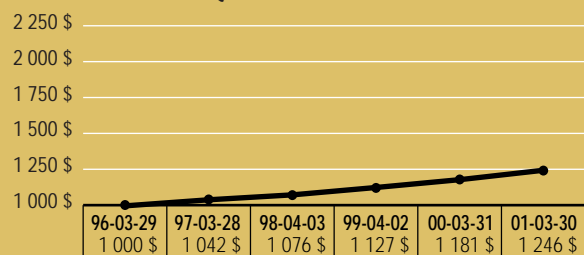
Rendements annuels composés (%) et valeurs unitaires des parts (\$) au 30 mars 2001

Fonds FMOQ	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%) ou depuis création	(\$)
Monétaire	5,51	5,13	5,01	4,58	4,50	5,53	10,014
Omnibus	-2,03	5,45	3,87	9,56	10,53	10,76	19,251
Fonds de placement	-11,64	4,78	4,15	11,79	12,88	13,21	19,103
Équilibré	-9,61	5,09	s.o.	s.o.	s.o.	7,18 (27.11.98)	10,608
Obligations canadiennes	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,13 (16.03.01)	10,002
Obligations internationales	5,51	-1,62	1,12	3,49	3,85	5,99 (27.09.91)	9,325
Actions canadiennes	-1,62	12,82	6,03	13,56	13,91	13,07 (31.05.94)	15,787
Actions internationales	-23,94	-3,43	2,85	10,78	9,74	6,60 (31.05.94)	8,800

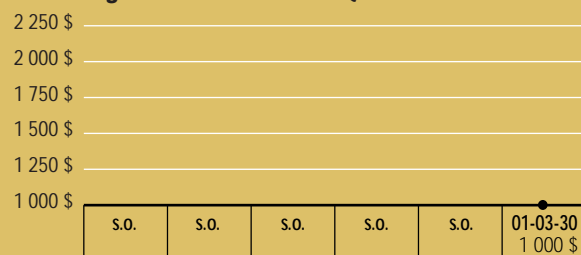
Évolution d'un investissement de 1 000 \$

Ces graphiques illustrent, pour chacun des Fonds FMOQ, l'évolution d'un investissement de 1 000 \$ fait il y a cinq ans (ou à la date de création du Fonds) et dont tous les revenus ont été réinvestis.

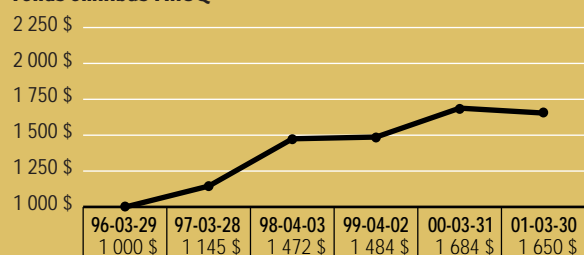
Fonds monétaire FMOQ



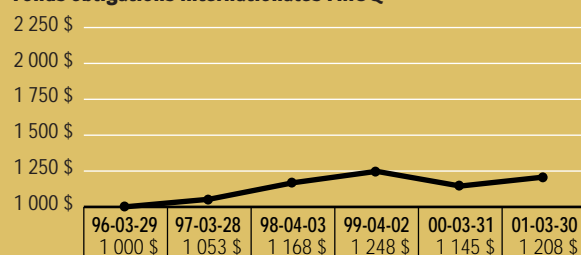
Fonds obligations canadiennes FMOQ



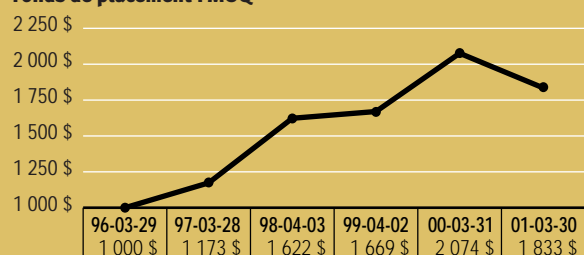
Fonds omnibus FMOQ



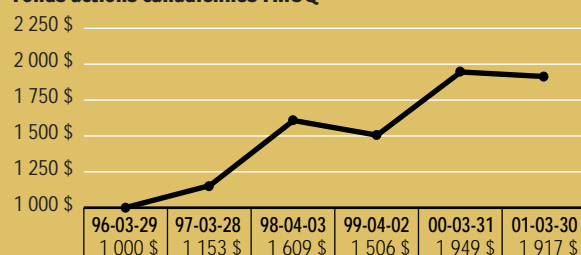
Fonds obligations internationales FMOQ



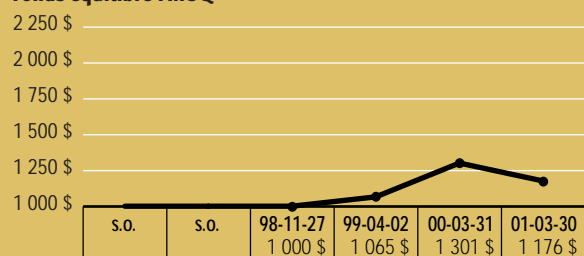
Fonds de placement FMOQ



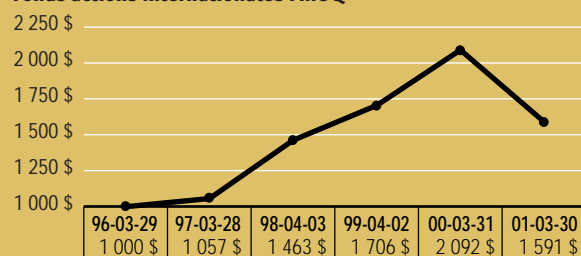
Fonds actions canadiennes FMOQ



Fonds équilibré FMOQ



Fonds actions internationales FMOQ



En bons termes

Nous avons cru opportun et utile de vous proposer une chronique dans laquelle vous trouverez la définition de certains termes financiers qui sont utilisés dans les textes de ce bulletin ou qui sont fréquemment employés dans le secteur des services financiers.

Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ)

Créée en 1955, la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) est l'organisme de surveillance du marché des valeurs mobilières sur le territoire québécois.

Elle a pour mission de favoriser la stabilité et l'efficacité des marchés financiers québécois, d'assurer la protection des investisseurs et de régir l'information que doivent donner, à leurs porteurs de titres, les sociétés qui ont fait publiquement appel à l'épargne. Elle encadre également l'activité des professionnels du marché et des organismes chargés d'assurer le fonctionnement du marché des valeurs mobilières, notamment la Bourse de Montréal.

La compétence de la Commission s'exerce sur :

- les émetteurs (généralement des sociétés) qui font un appel public à l'épargne;
- les personnes qui agissent comme intermédiaires dans le placement ou la négociation de titres, à savoir les courtiers en valeurs mobilières et leurs représentants;
- les conseillers et les représentants qui offrent des conseils sur les placements ou la vente de titres;
- le marché des valeurs mobilières, en Bourse ou hors cote.

Depuis juin 1997, elle est un organisme de réglementation autonome financé par le secteur des valeurs mobilières.

Fonds commun de placement

Instrument de placement collectif de l'épargne. Il est constitué de sommes que des épargnants mettent en commun et qui sont gérées par un tiers, le gestionnaire, qui doit, sur demande, racheter les parts à leur valeur liquidative.

Remarque

Aussi appelés « fonds mutuels », une expression à éviter car c'est un calque de « mutual funds ».

Organisme de placement collectif (OPC)

Entité dont l'activité consiste à recueillir les sommes déposées par les épargnants et à mettre en commun ces sommes en vue d'effectuer des placements en valeurs mobilières. Ces organismes peuvent être constitués en fiducie ou en société par actions. Ils sont souvent appelés « fonds mutuels ».

Prospectus

Un prospectus est un document d'information détaillé qu'une société par actions ou un organisme de placement collectif doit généralement produire pour pouvoir placer des titres dans le public. En vertu de la Loi sur les valeurs mobilières du Québec, le prospectus doit présenter un exposé complet, véridique et clair de tous les faits importants ayant trait aux titres qui seront émis. Les autorités de réglementation en valeurs mobilières doivent aussi en accepter le dépôt et il doit être remis à chaque personne qui souscrit des titres.

Le prospectus permet aux investisseurs de s'informer sur l'émetteur et sur les titres qui sont mis en vente. Ils peuvent y trouver la réponse à bon nombre des questions qu'ils se poseraient naturellement avant de faire un placement (L'émetteur est-il bien établi ou s'agit-il d'une nouvelle société avec peu d'antécédents? Quels sont ses concurrents? A-t-il un passif important? etc.).

La Commission des valeurs mobilières du Québec ne se prononce pas sur la qualité des titres offerts, mais elle examine et vise le prospectus. Cet examen permet de vérifier si le prospectus contient l'information nécessaire pour que l'investisseur comprenne bien le placement et puisse en évaluer les risques. La Commission s'assure, par exemple, que des états financiers conformes aux règles comptables sont inclus et qu'ils ont été préparés par un professionnel qualifié. Par conséquent, le fait que la Commission vise un prospectus ne constitue jamais une recommandation d'achat ni une garantie de la qualité des titres.

Remarque

Certaines définitions sont tirées du glossaire publié par l'Institut des fonds d'investissement du Canada, de dictionnaires de termes boursiers ainsi que du site Internet de la Commission des valeurs mobilières du Québec (www.cvmq.com)

IMPORTANT

Les Fonds FMOQ étant évalués le dernier jour ouvrable de la semaine (habituellement le vendredi), nous devons effectuer les transactions des participants ce même jour. Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec, nous vous rappelons que **vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 12 h le vendredi** (ou le dernier jour ouvrable de la semaine), sans quoi nous devons reporter lesdites instructions à la semaine suivante. Nous vous remercions de votre collaboration.



Montréal
1440, rue Sainte-Catherine Ouest
Bureau 1012
Montréal (Québec)
H3G 1R8

Téléphone : (514) 868-2081
Sans frais : 1 888 542-8597
Télécopieur : (514) 868-2088

Lignes d'information automatisées :
(514) 868-2087 ou 1 800 641-9929

Québec
Place Iberville III
2960, boulevard Laurier
Bureau 040
Ste-Foy (Québec) G1V 4S1

Téléphone : (418) 657-5777
Sans frais : 1 877 323-5777
Télécopieur : (418) 657-7418

Site Internet : www.fondsfmoq.com
Courriel : info@fondsfmoq.com

Les Fonds FMOQ sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*, cabinet de services financiers. Un placement dans les Fonds FMOQ s'effectue sans frais, mais implique des frais de gestion annuels, prélevés à même les Fonds. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un porteur et qui aurait pour effet de réduire le rendement net. Les Fonds FMOQ ne sont pas garantis, ni couverts par un organisme d'assurance-dépôts. La valeur des parts fluctue souvent et rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 5,19 % pour la période de sept jours arrêtée à la date du présent rapport; celui-ci ne représente pas un rendement réel sur un an.